

« Si vous entendez “un brillant avocat”, vous ne penserez pas à une femme »

« Une sergent » ou « une sergente » ? « Un avocat » ou « une avocate » ?

Le nouveau « Guide de féminisation 2015 » rédigé par Anne Dister répond à ces questions

ENTRETIEN

Pourquoi faut-il éviter de dire « une femme médecin » mais plutôt « une médecin » ? Le *Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* paru en 2015 recommande la deuxième forme. Dans nos pages (*Le Soir* du 14 juillet 2015), le docteur en philosophie et lettres Stéphane Brabant clamait son désaccord avec ce guide. Il contestait par la même occasion la légitimité et la clarté des règles de féminisation en Fédération Wallonie Bruxelles. Anne Dister, rédactrice du *Guide de féminisation* et professeure de linguistique à l'Université Saint-Louis de Bruxelles lui répond.

Pourquoi la Fédération Wallonie Bruxelles a-t-elle légiféré sur le féminin des noms de métier pour la première fois en 1993 ?

Le premier décret est paru en 1993 parce qu'il existait la nécessité d'un cadre légal en Belgique. Ce décret n'oblige pas les citoyens à utiliser tel ou tel féminin, il concerne uniquement les documents émanant du service public. La pharmacienne n'a pas besoin d'écrire "pharmaciennne" sur sa devanture. Mais la loi a

servi de support pour mettre en avant cette féminisation. Petit à petit, les personnalités, les femmes politiques se sont exprimées sur le sujet. La loi a légitimé le changement. Ensuite, afin d'actualiser et de s'adapter à l'usage, nous avons publié trois guides dont le dernier est sorti cette année.

La réforme est donc idéologique.

On a toujours féminisé les noms de profession. Au Moyen-Âge, on mettait déjà certains métiers au féminin. Tout le monde appelait Catherine de Médicis la Régente et non le Régent. Au XX^e siècle, les femmes ont commencé à accéder à des postes de pouvoir, on a gardé les mots dans la forme masculine uniquement pour les postes prestigieux. Par exemple, la directrice d'école ne s'est jamais fait appeler "directeur". Par contre, le "directeur" d'entreprise pour désigner une femme est resté. Le monde de la justice a aussi conservé des noms de fonction au masculin pour les femmes.

Quel est le réel impact d'une féminisation officielle ?

Avoir un cadre juridique ne signifie pas que vous allez être puni si vous ne dites pas "procureure" au lieu de "procureur", mais cela encourage la visibilité des femmes. Des études ont prouvé que lorsque vous entendez "un brillant avocat", vous n'allez jamais penser à une femme. Si on vous dit "l'échevin va arriver", vous n'allez pas vous attendre non plus à ce que ce soit une femme.

Existe-t-il un genre neutre dans la langue française ?

Non. On parle plutôt de "masculin générique". C'est l'utilisation générique d'un terme qui se rapporte à la fois à des hommes et des femmes. "Le voyageur" dans la phrase "le voyageur doit se présenter au moins cinq minutes avant le départ du train" est un masculin générique. Le même mot dans l'expression "le voyageur en face de moi" fait uniquement référence à un homme. ■

FLAVIE GAUTHIER

Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre 2015 en format PDF gratuit disponible sur www.languefrancaise.cfwb.be.

L'ÉVÉNEMENT

Le Forum mondial de la langue française

Parce qu'une langue peut aussi faciliter le partage de culture, d'idées, de réseaux, un forum mondial pour tous

les francophones est organisé chaque année. Il aura lieu à Liège du 20 au 23 juillet avec 1.200 représentants de tous les pays francophones qui participeront à une centaine d'événements dans 16 lieux de la ville. Au programme durant les trois

jours : des activités, ateliers et conférences autour de la langue française, de la culture, de l'économie et de la participation citoyenne. Le Service de la langue française de la Fédération Wallonie Bruxelles organise à la Cité Miroir un espace jeux

Ludilangue pour jouer avec les mots et un atelier pour la création de nouveaux mots avec un concours des meilleurs néologismes. Le programme complet du Forum mondial de la langue française sur www.fmlf2015.org.